

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 MAI 2019 à 18 h 30

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègues,

Vous êtes priés d'assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra à l'Hôtel de Ville, salle des délibérations, aux date et heure indiquées, ci-dessus,

Vous trouverez, sous ce pli, les rapports correspondant aux sujets sur lesquels il sera délibéré, selon l'ordre du jour suivant :


ORDRE DU JOUR

- 0 Approbation du procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 5 avril 2019
- 1 Compte de Gestion 2018 - Approbation
- 2 Compte Administratif 2018 - Approbation
- 3 Compte Administratif 2018 - Affectation des résultats
- 4 Pacte Financier et Fiscal de Solidarité – Zones d'Activités Communautaires – Reversement de la taxe d'aménagement et de la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 5 Budget 2019 - Décisions Modificatives
- 6 Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) de Saumur – Transformation en Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) - Approbation
- 7 NPNRU – Espaces socio-culturels et de jeunesse – Rue François Mitterrand à Saumur - Quartier Politique de la Ville « Chemin Vert / Hauts Quartiers »
- 8 ZAC de Chantemerle à Bagneux – Convention d'aménagement avec Monsieur PARIS
- 9 Rue des Sables à Saint-Hilaire-Saint-Florent - Cession d'une parcelle au profit de Monsieur et Madame Marc BIGO
- 10 Lotissement Les Noirettes à Saint-Hilaire Saint-Florent - Rue de Pomélia - Intégration dans le domaine public communal – Acquisition des emprises appartenant à la société "Immobilier Construction" – Messieurs Robert CHAVETEAU et Bruno DUPONT
- 11 Rue de Boumois à Saint-Lambert-des-Levées – Lieu-dit "La Fuye" – Servitude sur le domaine public au profit de Monsieur LEGAL
- 12 Lieu-dit " Le Chapeau Est " à Saint-Lambert des Levées – Cession d'une parcelle au profit de l'association " Les Joyeux du Chapeau "
- 13 Lotissement communal "Les Pierres Maries " à Saint-Lambert des Levées – Cession du lot n°5 au profit de Monsieur et Madame René BUTET

- 14 Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) – Adhésion
- 15 Demande de renouvellement de l'agrément pour l'accueil de volontaires en service civique
- 16 Personnel Municipal - Modification du tableau des emplois et des effectifs
- 17 Emplois saisonniers 2019 – Détermination du nombre de postes et des conditions de rémunérations - Complément
- 18 Présentation de la Charte ATSEM révisée
- 19 Écoles maternelle Chanzy et élémentaire Maremaillette – Fusion
- 20 École maternelle Chanzy – Désaffectation des locaux
- 21 Projet d'édition du catalogue d'exposition "Ex-Bibliotheca - Les livres retrouvés de l'Académie protestante de Saumur"
- 22 Château-Musée – Exposition « Parures de fêtes - Splendeurs des tapisseries des collections de Saumur » : convention de partenariat entre l'Abbaye royale de Fontevraud, la Ville de Saumur et le Département du Maine-et-Loire
- 23 "Reste à Vivre" Minimum – Vœu – Dépôt sur table

COMPTE RENDU DES DECISIONS prises par le Maire en vertu de la délégation d'attribution qui lui a été donnée par le Conseil Municipal le 17 novembre 2017, en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Saumur, le vendredi 17 mai 2019
Le Maire de la Ville de Saumur



Jackie GOULET

NOTA : La présence des conseillers municipaux aux séances du Conseil Municipal est obligatoire. Toutefois, en cas d'empêchement justifié, un conseiller peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un conseiller ne peut être porteur que d'un seul mandat (Art. L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales).